



• environnement Et tourisme •

ÉDITION 2009

LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE ORGANISE :

la 3^e édition du
**Challenge Accessibilité
& Tourisme en Bretagne**



LE DÉFI

- ⇒ Créer une offre touristique au service des Publics en situation de handicap.
- ⇒ Développer l'accueil des touristes en situation de handicap est l'un des grands défis à relever pour la Bretagne avec l'ensemble des acteurs locaux. Cette dynamique a pour ambition de positionner notre économie touristique dans le cadre d'un engagement de chacun reposant sur des valeurs de solidarité.
- ⇒ Le Challenge « Accessibilité et Tourisme », est mis en œuvre afin d'encourager les initiatives en soutenant et communiquant sur des actions exemplaires. Treize d'entre elles, après sélection du Jury régional, seront primées.
- ⇒ Nous devons plus que jamais mobiliser nos efforts en direction des quatre familles de handicap définissant le label Tourisme et Handicap. Dans ce cadre, tous les prestataires du tourisme se doivent de conduire leurs actions vers la qualité et l'excellence d'une accessibilité pour tous.



EN CHIFFRES

Environ 20 millions de personnes en 2005 déclarent au moins une déficience ou une difficulté dans la vie quotidienne.

EN RÉALITÉ

L'offre touristique doit répondre à une demande croissante de ce marché actuellement loin d'être satisfaite.

13 INITIATIVES PRIMÉES DANS LE CADRE DU CHALLENGE "ACCESSIBILITÉ ET TOURISME"

Le Conseil Régional de Bretagne avec le partenariat financier du Groupe Yves Rocher, du Crédit Mutuel de Bretagne et l'aide technique de la Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne organise le troisième challenge régional « Accessibilité et Tourisme » en Bretagne.

Ce challenge s'adresse aux professionnels, aux collectivités et aux associations qui ont de manière significative conduit en 2007/2008 des actions innovantes et partenariales en direction des clientèles touristiques en situation de handicap.

Après analyse des expériences, un jury régional récompensera trois initiatives dans chacun des quatre thèmes suivants :

- organisation d'une chaîne d'accessibilité touristique sur un territoire (combinaison de plusieurs prestations transport, hébergement, loisirs...);
- animations/loisirs dans les domaines sportif, culturel, ludique...
- services personnalisés;
- organisation professionnelle d'une dynamique d'accueil et d'information auprès des clientèles en situation de handicap.

Les premiers prix recevront 3 500 €.

Les seconds prix recevront 3 000 € (dont 2 prix spéciaux offerts par le Crédit Mutuel de Bretagne et le Groupe Yves Rocher).

Les troisièmes prix recevront 1 500 €.

Un prix spécial hors catégorie de 4 000 € sera décerné à un site labellisé pour les 4 familles de handicap.

Les fiches de présentation des projets et le règlement du challenge sont à retirer auprès des Pays Touristiques du secteur géographique d'implantation de l'activité ou auprès de la FRPAT

(2 place Bisson – 56 301 Pontivy Cedex – Tél: 02.97.51.46.16), sur le site de la Fédération Régionale des Pays Touristiques : www.frpatb.com, ou sur le site du Conseil Régional de Bretagne : www.bretagne.fr

Les propositions et fiches de présentation des initiatives comprendront un descriptif complet. Elles devront être remontées auprès de la FRPAT Bretagne **pour le 2 juin 2009 au plus tard**. La remise des prix aura lieu avant la fin novembre 2009 au Conseil Régional de Bretagne à Rennes. Les prestataires primés seront informés et conviés à la remise officielle des prix.



LES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2008

CHAÎNE D'ACCESSIBILITÉ SUR UN MÊME TERRITOIRE (TRANSPORTS, HÉBERGEMENT, LOISIRS...).

- **1^{er} prix – Mairie de Locquirec :** diagnostic d'accessibilité d'une zone touristique pour un meilleur accueil de tous.

ANIMATIONS ET LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

- **1^{er} prix – Office de tourisme du Pays de Quintin :** visite guidée adaptée pour personnes déficientes visuelles.
- **1^{er} prix – Association SYLPHE :** prototype de seatkite comme support d'initiation pour tous.
- **Prix Yves Rocher – Office de tourisme du Pays de Malestroit :** visite guidée pour les personnes en situations de handicaps.

SERVICES PERSONNALISÉS

- **1^{er} prix – Mairie de Carnac :** point-accueil saisonnier avec prêt de matériels de mise à l'eau et assistance à la baignade.
- **Prix CMB – Maison de Ker Péheff - Damgan –** accueil et accompagnement personnalisés par du personnel attentionné : aide dans l'organisation de l'encadrement médical et dans le suivi du traitement, transport...

DYNAMIQUE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION SPÉCIFIQUE

- **1^{er} prix – Les Champs Libres à Rennes :** référent « handicap » pour des accueils personnalisés - maquette visuelle et tactile comme outil d'appropriation des lieux par tous - concertation étroite avec les associations de personnes handicapées...
- **Prix spécial Site labellisé 4 handicaps Maison des Marais de Fouesnant** pour sa prestation « visite guidée du sentier de Penfoulic » : approche sensorielle et outils d'aide au suivi de visite (maquette tactile, documents braille et version agrandie, mallettes pédagogiques...), système d'aide à l'audition et programmation en LSF, cheminements sans obstacles et fil d'ariane...



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283 avenue du Général Patton – CS 21 101 – 35 711 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax : 02 99 27 11 11 – www.bretagne.fr